



Bollwiller infos



Bollwiller

Mairie

9 rue de Feldkirch – 68540 BOLLWILLER
Tél. 03.89.48.11.10. – Fax. 03.89.48.85.79

Site Internet : www.bollwiller.fr

Horaires d'ouverture au public :

De 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Horaires d'été : de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h

En cas de besoin, des rendez-vous sont possibles pour garantir la continuité du Service Public.

Déchetterie

Aire de la Thur PULVERSHEIM – 03.89.48.20.86

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 9 h 11 h 30 et de 14 h 18 h

Le samedi : de 9 h à 18 h

Collectes des ordures et déchets :

Bac vert : déchets végétaux : le vendredi matin du 5 avril au 1^{er} novembre 2019

Bac bleu : ordures ménagères : le vendredi matin

Sac jaune : papiers, cartons, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, tous les emballages plastiques : le lundi à partir de midi en semaine paire.

Les collectes sont maintenues tous les jours fériés.

Le calendrier des collectes et les consignes de tri sont consultables sur le site Internet du Sivom de l'agglomération mulhousienne : www.sivom-mulhouse.fr ainsi que dans ce numéro de Bollwiller, rubrique «A retenir».

Bibliothèque municipale :

Bibliothèque municipale

22 rue de Soultz – 68540 BOLLWILLER

Tél. 03.89.48.23.33. – bibli.boll@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi de 16 h à 19 h

Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Jeudi de 16 h à 19 h

Vendredi de 15 h à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

La bibliothèque est fermée au public le lundi.

N° de téléphones utiles :

SAMU :	15
Pompiers :	18
Police :	17
Brigade verte :	03 89 74 84 04
EDF :	9799 123 333
N° d'urgence GAZ (Caléo) :	03 89 62 12 12
N° d'urgence EAU (Sogest) :	0810 851 851
N° d'urgence assainissement Sivom :	
- pendant les heures de bureau :	03 89 43 21 30
- Entre 17 h et 8 h samedi, dim. et jours fériés SUEZ :	0977 401 124
Centre antipoison Strasbourg :	03 88 37 37 37
SOS Mains Clinique Diaconat Roosevelt Mulhouse :	03 89 32 54 11
Canicule infos service :	0 800 06 66 66

Pour connaître les pharmacies de garde

les plus proches :

3237

Sommaire

- **Edito du maire** p. 3
- **Actualités** p. 5
 - Les travaux réalisés dans la commune en 2018.
 - Compteur LINKY
 - Carte Pass-Temps Sénior
 - La fête des voisins
- **Rétrospective** : photos p. 7
- **Vie associative** p. 9
 - Théâtre Alsacien de Bollwiller
 - UNC de Bollwiller-Feldkirch
 - Amicale des retraités de Bollwiller et environs
 - Association Boll'festifs
 - Association sportive Neige et Nature
 - Association Gymnastique Volontaire Section Bollwiller
 - Mister Wackes
 - Amicale des Anciens du FC Bollwiller
 - Soultz-Bollwiller Handball
 - Maison des Jeunes et de la Culture
 - Musique Harmonie Bollwiller
 - C.L.U. La menuiserie pour tous
 - AGSP BOLLWILLER
 - Centre d'échanges internationaux
- **Etat civil** p. 12
 - Naissances – Décès – Mariages
- **A retenir** p. 13
 - Les salles disponibles à la location dans la commune
 - Via Trajectoire : demande d'entrée en maison de retraite
 - Pros-Consulte : conseil soutien psychologique
 - STOP Sites internet trompeurs
 - Demande ou renouvellement de carte d'identité ou de passeport
 - Flash info CIRFA MULHOUSE
 - SIVOM : consignes de tri
 - Calendrier des collectes 2019
- **Vie en société** p. 16
 - L'année citoyenne
- **Environnement** p. 17
 - Moustique tigre Brigades Vertes du Ht-Rhin
- **Décisions du conseil municipal** p. 18
 - Budget de la commune
- **Dossier** p. 22
 - Réglementation utilisation de drones
 - La fibre optique
- **Elections Européennes** p. 23
- **Tribunes libres** p. 23
- **Agenda** p. 24



Chers concitoyennes et concitoyens, une nouvelle année commence et c'est le moment de faire le point sur les principaux faits marquants de l'année écoulée.

Année de protestation, de mouvements sociaux exprimés par les gilets jaunes. Ce qui a fâché nos concitoyens, c'est l'augmentation de 23 % des carburants, mais surtout que celle-ci n'était pas affectée à la transition énergétique mais quasi exclusivement au budget général de l'état. Difficile pour de nombreux citoyens, professionnels ou non, dépendants de l'automobile, d'accepter des augmentations de 200 à 500 euros par an. Faute d'écoute et de prise en compte du malaise social par le gouvernement, qui espérait sans doute un essoufflement, le mouvement s'est amplifié et rapidement, les revendications se sont élargies au domaine fiscal, au maintien des services publics, au rétablissement de l'ISF.....

Autant je comprends la colère, le ras le bol de ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts, la colère des retraités qui voient leurs retraites amputées, la colère des exclus du progrès qui vivent au jour le jour et vivent sans avenir, sans espoir d'une vie meilleure pour eux ou leurs enfants, autant je n'accepte pas la destruction, la violence, dans les manifestations. La misère ne se résorbe pas dans notre pays mais elle est en augmentation régulière, 8,5 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté dont 3.2 millions d'enfants. Sans les aides sociales des milliers de personnes vivraient dans la rue. Notre pays est l'un des plus protecteurs, mais est-ce cela notre projet de société, faire vivre d'allocations des millions de personnes? Ne serait-il pas temps de donner des salaires convenables pour permettre à ceux qui travaillent de vivre décemment? Nous avons bien entendu besoin de ceux qui prennent des risques, qui innovent, de ceux qu'on appelle les **premiers de cordées** mais il y a rarement d'ascension de hauts sommets sans sherpa. Et pour moi ce sont les employés qui sont les sherpas des 1^{ers} de cordées. Ils méritent également d'avoir une vie de qualité.

Beaucoup remettent en cause la suppression de l'ISF, impôt injuste paraît-il. L'ISF concerne 342 000 foyers, c'est 5.2 Milliards par an, que je compare aux 3,5 Milliards de réduction de la subvention de fonctionnement des communes, et qui pose des problèmes financiers dans

toutes les communes et beaucoup ont dû augmenter leurs impôts. **A Bollwiller les pertes représentent 250 000 euros par an soit 30% d'impôt.**

Le fonctionnement de nos institutions est remis en cause, les citoyens affirment le besoin de participation aux prises de décision et je trouve ce besoin de démocratie participative très rassurant, mais cela implique que chacun d'entre nous prenne le temps d'étudier des sujets souvent complexes afin de s'exprimer et de voter en connaissance de cause. **Attention au jugement à l'emporte-pièce.** Nous avons besoin de plus de démocratie participative mais également de plus de justice sociale et territoriale.

Dans l'agglomération nous travaillons pour améliorer l'équité territoriale. A Bollwiller le nombre de places d'accueil périscolaire à midi financé par M2A est passé de 82 à 120 en 2018. Les années précédentes la MJC supportait le surcoût de cet accueil, en 2017 la commune lui octroyait 12 000 €. Par ailleurs, les maires des 39 communes se sont entendus pour lisser le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). La baisse des taux à Bollwiller de la TEOM durera encore 8 ans. C'est un exemple de solidarité car le taux baisse dans certaines communes et augmente dans d'autres. De même, nous profitons d'une dotation de solidarité communautaire (DSC) multipliée par deux soit **27 850€.**

2018 a démarré par une nouveauté, un carnaval ! Moment de joie et de convivialité intergénérationnelle organisé par une nouvelle association dynamique « Boll Festifs ». **En Mars** à l'initiative de notre société d'histoire des arbres rappelant le passé glorieux des pépiniéristes Baumann ont été plantés dans un Arboretum rue des Tulipes par les élus et les membres de la société d'histoire qui ont bravé le froid et la pluie.

Au mois de juillet les jeunes du SAJ issus des communes de Pulversheim, de Berrwiller et de Bollwiller, accompagnés de notre service technique ont organisé le festival des jeunes au complexe sportif.

Fin septembre, la 8ème édition de la journée citoyenne, fût une vraie réussite, de travail en commun, de bonne humeur et de solidarité. Un moment de bonheur partagé. Merci à vous tous citoyens, organisateurs et élus qui donnez de votre temps et mettez toute votre énergie et votre cœur à embellir notre commune.

Début décembre Boll-Festifs nous a gratifiés d'un joli marché de Noël. La commune de Wittelsheim et la communauté de commune de Guebwiller nous ont prêté les chalets. Merci encore à Boll festifs, pour ces deux événements.

L'année est ponctuée de moments festifs, conviviaux mais 2018 fût aussi une année très chargée en réalisations et études. **La finalisation de notre PLU n'a pas été une mince affaire.** Depuis 2 ans, les élus ont travaillé sur des sujets complexes : la préservation de l'environnement, l'amélioration

du cadre de vie, l'habitat, la mixité sociale, l'accès aux logements pour les plus défavorisés, le développement économique, les déplacements doux entre les quartiers, les aménagements de voirie et la requalification de l'espace public dans le respect des objectifs du développement durable.

Ce projet présenté lors d'une 2ème réunion publique, le 30 août a suscité un débat intéressant, qui s'est focalisé sur les orientations d'aménagements, notre zone économique, la préservation des bâtiments et des paysages qui fondent notre identité et également sur le règlement des zones urbanisées et des zones naturelles. Le développement de l'habitat se fera dans les espaces interstitiels et dans 4 secteurs, sujets à des Orientations d'Aménagements Programmées (OAP): le lotissement des pépinières en cours de réalisation, le secteur Vergers proche du cimetière, le secteur Ecoles, le secteur Centre. Le PLU nous impose des contraintes de densités pour être conforme au SCOT et de logement social afin d'être en cohérence avec la loi ALLUR. De fait, tous les projets dans ces secteurs devront comporter 30 % de logements sociaux et un coefficient de biotope devra être respecté afin de limiter l'imperméabilisation des sols et les îlots de chaleur. Dans les quartiers arborés des villes la température est inférieure en été de 3 à 5 degrés par rapport à ceux qui ne le sont pas. **On parle alors d'îlots de fraîcheur.** Même dans un petit jardin la verdure rafraîchit l'atmosphère, alors de grâce arrêtons d'imperméabiliser nos jardins !

Le développement d'une zone économique à l'ouest permettra à des entrepreneurs de notre commune ou d'ailleurs de s'installer dans des locaux adaptés à leurs besoins, de réaliser un pôle médical. L'augmentation de la démographie nous oblige, dans une perspective de développement durable et maîtrisé, à maintenir notre taux d'emploi.

Je vais développer les grandes lignes du **secteur centre**, projet auquel nous tenons tous au conseil municipal.

Notre objectif est de redynamiser le centre bourg, d'attirer des commerçants. Dans un premier temps nous avons requalifié la voirie rue de Soultz, puis acheté et rénové les anciens locaux du Crédit Mutuel. Le commerce BIO alimentaire chez Marion et Patrick s'y est installé, commerce particulièrement apprécié de nos habitants. **Au centre de multiples commerces de qualité participent au dynamisme de notre commune et à notre qualité de vie.** Il s'agit maintenant d'accroître l'offre de logement dans ce secteur centre et par là même, d'augmenter la clientèle de nos commerces, d'améliorer l'équilibre financier de nos services et le dynamisme de nos 40 associations.

Le Projet se situe sur une propriété privée de 38 ares derrière la mairie et sur un terrain communal de 14 ares contigu, situé derrière le monument aux morts. Une dizaine de logements sur vingt seront réservés à des seniors. Les résidents bénéficieront d'un parc arboré, des services de la maison de retraite et des commerces tous proches. Le conseil municipal,

favorable à ce projet social, devra se prononcer sur l'opportunité de rénover ou non, les 2 maisons, la grange, les bâtiments annexes au vu d'études qui seront engagées dès que la commune sera propriétaire.

Plusieurs options s'offraient à nous pour réaliser ce projet et celle retenue par le Conseil Municipal a été de saisir l'option d'achat formulée par l'association de gestion de la Résidence d'Argenson qui gère notre maison de retraite.

Décision difficile du fait de notre attachement à cette structure qui a vu le jour en 1992 grâce à la volonté de M. Lehmann et de certains élus, mais également parce que s'y trouve le manoir d'Argenson, véritable petit joyau de 1780, témoin de notre histoire nationale et communale et d'un passé révolu. De nombreux liens de coopération se sont créés au fil des ans entre les différentes structures communales et de nombreux bénévoles participent à la vie de la maison pour la plus grande joie des 58 résidents dont 25% sont de Bollwiller. **La Résidence d'Argenson restera une maison de retraite.** Et la commune se protégera par un acte notarié de toute plus-value ultérieure. Le fruit de cette vente sera destiné à ce projet social. Une nouvelle aventure s'offre à nous, pour le bien-être de nos aînés.

Nous avons tiré le bilan de la concertation, notre PLU a été arrêté par le CM en décembre 2018. Il est transmis aux personnes publiques associées afin qu'elles donnent un avis définitif, la population pourra faire ses remarques sur l'ensemble des pièces du dossier lors de l'enquête publique d'une durée d'un mois qui aura lieu en juin.

2018 a été une année de projets mais également une année de travaux importants.

Les travaux de voirie de la rue de Soultz ont été réalisés en juillet août, période préférée par les commerçants les plus impactés au carrefour rue de Soultz, Saint Jean, Tulipes. Réalisés avec 3 semaines d'avance dans une chaleur étouffante ces travaux ont bien entendu posé des soucis à nos commerçants, d'accès aux commerces, de perte de chiffre d'affaire pour certains. Le maximum a été fait avec l'entreprise Pontiggia pour résoudre au mieux les problèmes.

Cet aménagement est une réussite aux dires des habitants de notre commune et ceux des communes voisines. Il embellit notre ville, apaise la circulation, laisse une large place aux piétons et aux cyclistes pour se déplacer en sécurité. Le nouvel éclairage est plus efficace et la pollution lumineuse fortement réduite. L'éclairage public a un impact nuisible sur la population d'insectes, ce qui explique la réduction considérable des oiseaux (-30 % en 10 ans). Ce n'est pas la

seule cause, les produits phytosanitaires y contribuent fortement.

Des travaux importants ont été réalisés **dans nos bâtiments scolaires**, les Mouettes et les Lutins ; d'isolation thermique afin de réduire notre facture énergétique. Des ventilations mécaniques double flux contrôlent l'hygrométrie et le taux de Co2 et garantissant une qualité de l'air optimale pour la santé des élèves et des enseignants. Des brise-soleil orientables améliorent le confort en été.

Le premier réseau de chaleur dessert 3 bâtiments scolaires et 2 petits collectifs communaux. Le regroupement de la production de chaleur en un seul site présente de multiples avantages, un meilleur suivi, des coûts d'entretien diminués, 5 fois moins de rejets atmosphériques que les normes européennes, moins de pollution, une meilleure qualité de l'air. Ce projet labellisé BBC qui nous a permis d'obtenir des subventions supplémentaires, nous permet aussi de lutter contre le réchauffement climatique et de faire des économies d'énergie.

Démarrés mi-octobre les travaux rue des Tulipes et des Acacias ont consisté en des reprises d'assainissement, de changement de conduite d'eau, de mise en sous terrain de réseau téléphonique, d'élargissement des trottoirs, de places de stationnement, d'aménagement destinés à réduire la vitesse dont se plaignent les riverains, d'éclairage public et de plantations d'arbres d'essences variées dont la floraison nous émerveillera et nous embaumera dans quelques années.

Le logement est une de nos priorités, et notamment le logement social. **4 logements communaux** conventionnés en logement social ont été totalement rénovés par notre équipe technique ; salle de bains, cuisines, sols et peinture. Merci à eux pour ce travail de qualité.

Sur le terrain communal à la sortie rue de Staffelfelden, 15 maisons structure bois HQE dont 6 sociales construites par Cleverhome, achetées et gérées par M2A Habitat, seront habitées prochainement. Le chemin de promenade le long du ruisseau sera reconstitué prochainement.

En 2019 nous terminerons notre plan pluriannuel d'investissement par des travaux de voirie rue de Staffelfelden entre le rond-point central et la rue du jeune chêne, afin d'améliorer la sécurité. La vitesse des automobilistes est excessive et beaucoup de parents craignent pour leurs enfants allant à l'école. Ces travaux se feront en deux phases car le 10 juillet le tour de France passera à Bollwiller.

Les Carrés de l'Habitat réaliseront rue des pépinières 2 maisons de 4 logements aidés. **14 logements** sont en cours rue du

Veil Armand par la société Artémis. Compte tenu de nos finances, le Conseil Municipal à l'unanimité n'a pas accédé à la demande de subvention de **70 000€** d'un bailleur social.

La fibre optique tant attendue arrive enfin. Les travaux ont démarré début février et se termineront en Juin. Après un délai de 2 mois permettant aux fournisseurs d'accès de contacter leurs abonnés, les raccordements des clients démarreront au 4ème trimestre pour se poursuivre en 2020.

Pour conclure, 2.5 millions d'euros ont été investis en 2018 en réfection de bâtiments scolaires et de voirie.

C'est grâce à une gestion rigoureuse de nos finances, au soutien financier des collectivités partenaires, à nos possibilités d'emprunt et grâce à vos impôts que ces travaux ont pu être réalisés. En 2018 nous avons bénéficié de 751 000 € de subventions soit 30 % des travaux, de 375 000 € de FCTVA.

En cinq ans nous avons investi 3.8 millions d'euros : 1.8 millions d'euros afin de requalifier 1.9 km de voirie pour améliorer notre cadre de vie et notre sécurité, 438 000€ dans le renouvellement de 1.2 km de conduite d'eau datant de 1930 diminuant les pertes en eau et améliorant la protection incendie, 1,6 millions d'euros dans la rénovation et l'achat de bâtiments. Grâce aux travaux sur notre réseau d'eau potable **le rendement du réseau est passé de 82% à 93% soit une augmentation de 11%**. Ce qui représente 20 000 m³ d'eau potable non perdus c'est-à-dire la consommation annuelle de 200 foyers.

Ce qui caractérise notre commune c'est son dynamisme, la population s'accroît de 130 hab/an en moyenne et nous venons de dépasser le seuil des 4 000 habitants, preuve qu'elle attire grâce au dynamisme de tous les acteurs, ses services, ses commerces, ses entreprises, ses associations, ses fêtes, ses moments de convivialité et de partage.

Gérer une commune, envisager son avenir, son développement n'est pas un exercice simple, ni de tout repos, mais combien passionnant, ce qui nous oblige, nous élus à nous triturer les neurones notamment dans ces périodes de baisse de subvention, mais **soyons positifs** : la difficulté stimule la créativité et l'innovation. **Aucun investissement n'est fait à la légère, chaque euro investi est réfléchi, contrôlé.**

Jean-Paul JULIEN
Maire de Bollwiller

Association pour défendre la liberté de choix des citoyens contre l'installation systématique du nouveau compteur D'ENEDIS, le compteur LINKY



Très souvent interpellés par nos concitoyens au sujet des compteurs Linky, nous souhaitons vous donner quelques indications et faire le point de nos actions et réflexions.

Nous exigeons simplement que la parole de nos concitoyens soit entendue, la propriété privée

défendue et l'intérêt citoyen respecté. **C'est notre rôle d'élus.** « Défendre la liberté de choix du citoyen contre l'installation obligatoire et systématique des compteurs communicants d'ENEDIS. Ce sujet a été longuement débattu au Conseil Municipal. Certes il y a eu des avis partagés mais comme en démocratie la majorité a soutenu cette initiative, il appartient aux élus de défendre l'intérêt des citoyens.

Le problème c'est la technologie : nous refusons le choix du Linky. Il existe des solutions certes plus onéreuses mais plus fiables. Depuis au moins deux ans, les communes sont confrontées au mécontentement de nombreux administrés, c'est ce qui a conduit à la naissance de l'association, mais également en préventif pour les communes dont la pose n'est pas encore effective.

Des élus ont relaté des cas où les sous-traitants d'ENEDIS n'ont pas respecté une propriété privée ou ont installé des compteurs en dépit d'une délibération municipale, sans que le passage du maire ou l'intervention des brigades vertes ne permettent de stopper les travaux. Mettre une telle pression sur les gens est inacceptable. On tourne les choses comme on veut pour faire du business.

ENEDIS en continuant à avancer à toute allure, foule aux pieds le droit et la démocratie.

Notre rassemblement va nous permettre de nous faire connaître de tous les maires, de fédérer, de mutualiser. Le conseil collégial de l'association doit permettre aux élus de s'entraider face aux attaques juridiques d'ENEDIS et de l'Etat français, et de porter la voix des citoyens.

Economiques, sanitaires ou environnementaux, les arguments avancés par les opposants au déploiement obligatoire ne manquent pas. Les usagés vont être spoliés de droits élémentaires, avec un dispositif qui va potentiellement rendre malades et, par son coût, va accroître leur précarité.

La cour des comptes a épinglé le coût de l'opération qui rapportera à ENEDIS 500 millions d'euros. Linky permettra aussi à terme à l'Etat de recueillir une nouvelle taxe déjà créée, la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)

Nous dénonçons une hérésie du point de vue environnemental, l'obsolescence programmée du compteur et la vulnérabilité des données privées.



Actuellement aucune assurance ne couvre les effets des ondes électromagnétiques. En cas de conséquences sanitaires, les communes devront compenser sur leurs revenus propres.

Notre but est la défense des citoyens dans la liberté des choix et de donner les informations à la population.

Depuis 2017, la municipalité et le conseil municipal ont pris en compte les demandes de la population :

- En 2017 lors de deux commissions réunies, nous avons laissé s'exprimer des membres du collectif « anti Linky » ainsi qu'un représentant de ENEDIS.

- Le 18 avril 2018, le conseil municipal a voté à une large majorité, une délibération interdisant le démantèlement « des compteurs existants ».

- Le 19 juin 2018 : un arrêté municipal du Maire suspendant l'implantation des compteurs Linky sur le territoire de la commune.

- Recours au TA de Strasbourg par Mr Le Préfet.

- 1^{er} août 2018 : ordonnance suspendant l'arrêté du Maire.

- 18 mars 2019 : nouvel arrêté du Maire concernant la sécurité des compteurs

En étant membre de cette association d'élus du Haut-Rhin, nous pourrions à présent vous donner les informations concernant vos éventuelles démarches.

*JP JULIEN, Maire, et JP BELTZUNG, Adjoint
(Davantage de renseignements sur le site de la commune)*

Vous êtes cordialement invités à une réunion d'information organisée par l'association "Rassemblement d'élus pour les libertés citoyennes alternatives au Linky"

Le Lundi 3 juin à 20h00 au foyer St Charles de Bollwiller (à côté de l'Eglise).

La fête des voisins – Un moment de partage et de convivialité.



Quel plaisir que d'être dans son jardin et de pouvoir discuter avec ses voisins et de refaire le monde...quoi de plus agréable que de s'entraider, de partager des avis et des conseils. Dans différents quartiers



de Bollwiller s'organisent chaque année des « Fêtes de Voisins ». Ces rencontres amicales et

conviviales permettent de créer des liens intergénérationnels. Ces moments de partage sont également l'occasion pour certaines personnes de sortir de leur isolement et de



connaître leurs « nouveaux » voisins et de vivre ensemble.

Sachez que la Mairie met à disposition des garnitures (tables et bancs) pour vous faciliter l'organisation. Innovez, organisez votre fête de quartier pour le grand bonheur de votre voisinage.

*Patrick Schubert
Adjoint en charge de la Qualité de Vie*

■ Les travaux réalisés en 2018

Chemin de l'herbe, 180 000 € :

Réseau d'eau : 45 000 €
Voirie : 122 000 €
Éclairage public : 13 000 €



Rue des Acacias rue des Tulipes, 750 000 €

Réseau d'eau : 100 000 €
Voirie : 575 000 €
Éclairage public : 75 000 €



Rénovation thermique des écoles et création d'un réseau de chaleur

945 000 € de travaux
(subventions de 661 000 €)



Rue de SOULTZ/GUEBWILLER, 777 404 € (subvention de 250 000 € du Département)

Réseau d'eau : 95 000 €
Voirie : 645 394 €
Éclairage public : 37 011 €



Divers :

Tables et chaises pour le club house du FCB : 8 600 € (subvention de 3 000 €)
Véhicule utilitaire pour les services techniques : 25 000 €

■ Les travaux prévus en 2019

• Travaux rue de Staffelfelden

Ces travaux ont pour objectif d'apaiser la circulation, afin d'améliorer la sécurité des piétons, des cyclistes et d'apporter une meilleure qualité de vie aux habitants du secteur. Dans cette optique, des passages piétons conformes aux normes d'accessibilité et des aménagements de sécurité seront mis en place.

Par ailleurs, à partir de la rue de Lyon jusqu'à la rue du Jeune Chêne, **nous envisageons de mettre en place une voie verte** (qui permet de partager la circulation entre les piétons et les cyclistes).

La première étape du chantier va consister au remplacement de la conduite d'eau potable qui date de 1935. Dans ce cadre, les branchements qui alimentent les habitations seront repris (à la charge de la commune).

De même, les câbles téléphoniques seront enterrés et raccordés directement à l'entrée de vos propriétés.

Les travaux doivent démarrer au mois de Mai dans un premier temps sur le tronçon entre la rue du Jeune Chêne et la rue de Lyon.

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 900 000 € pour la partie voirie et éclairage public et 300 000 € pour la partie eau potable.

• Accessibilité école les mouettes : Budget prévisionnel de 70 000 €

Les autres travaux prévus dans le cadre du programme d'investissement vous seront présentés dans le prochain Boll en Bref.

■ Carte PASS'TEMPS SENIORS 2019

• À qui s'adresse ce dispositif ?

La carte PASS'TEMPS seniors s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus, habitant l'une des communes de M2A, soit **44 418** seniors habitant les 39 communes de M2A.

• Quelques chiffres :

2017 : 71 cartes ont été délivrées à Bollwiller (pour un total de 10804 cartes délivrées sur l'ensemble de M2A)

2018 : 100 cartes ont été délivrées à Bollwiller.

20 communes dont Bollwiller proposent des offres spécifiques en plus des offres communautaires. Ainsi, la carte propose pour les Bollwillerois l'adhésion gratuite à la bibliothèque ainsi que l'obtention d'une place de cinéma.

• Les lieux plébiscités :

Zoo de Mulhouse : 9144 entrées
Piscines : 2060 entrées





Les vœux du Maire

Remise d'un chèque de 45 660,67 € au CCAS de la commune par l'Association des Affaisement Miniers.



1ère cavalcade organisée par la nouvelle association Boll'festifs.



Plantation de l'arboretum rue des tulipes par la société d'histoire et quelques membres du conseil municipal. Préparation du terrain réalisée par notre équipe technique.



Anniversaires de mariage

Plus d'une moitié de siècle à former un tout à deux, des centaines, des milliers d'heures toutes passées à l'enseigne du bonheur. Vous êtes la preuve vivante que l'amour et le respect entre 2 personnes peuvent grandir avec le temps. **Le 9 novembre 2018** la commune et la commission des aînés ont reçu tous les couples fêtant un anniversaire de mariage. Ce moment convivial a permis aux différents couples de se rencontrer.

En 2018 ils étaient 18 couples à fêter un anniversaire de mariage (même chiffre qu'en 2017) :

- **7 noces d'or** pour 50 ans
- **7 noces de diamant** pour 60 ans le double par rapport à l'an dernier
- **3 noces de palissandre** pour 65 ans de mariage
- **1 noce de platine** pour 70 ans de mariage

Félicitations à tous ces couples



Journée citoyenne du 29 septembre 2018

Ils étaient environ 130 habitants à se donner rendez-vous devant la MJC pour prendre part à 15 ateliers plus un atelier photo..

De la cuisine, désherbage, peinture, entretien et autres dans un élan de civisme vous avez appris à vous connaître à travailler ensemble pour améliorer notre cadre de vie. Tous volontaires vous avez mis vos compétences au service de la commune.

MERCI.

rendez-vous le 28 septembre 2019.



Rétrospective



Accueil des nouveaux habitants.



Cérémonie du centenaire 1914-1918 avec le défilé



Inauguration de l'école élémentaire Les Mouettes et de l'école maternelle

Les Lutins après travaux de rénovation.

Isolation extérieure et chaufferie pilotant le réseau de chaleur.



1^{er} marché de Noël.

Ils ont fait valoir leur droit à la retraite.

De g. à d. :
M. Michel WIGNO
enseignant et directeur
de l'école élémentaire,
M^{me} Christine SCHELLENBERGER
enseignante,
M. Gilbert MUNCH
enseignant.



De g. à d. :
M^{me} Carmen VONAU
ATSEM,
M^{me} Isabelle VONTHRON
secrétaire de mairie,
M^{me} Dorothée VERBUNT
bibliothécaire.



Nous les remercions très chaleureusement pour leur dévouement et leur assiduité durant de longues années de labeur et nous leur souhaitons une retraite bien longue, paisible et pleine de santé en compagnie de leurs proches.

Fête de Noël des séniors

La commune a lancé 547 invitations de personnes de plus de 70 ans.

205 habitants de Bollwiller et 17 résidents de la Maison de Retraite ont participé à la traditionnelle Fête de Noël des séniors du 2 décembre 2018. Les doyens de cette manifestation étaient M^{me} WERTZ Jeanne 98 ans et M. BRODBECK Charles 91 ans.

Une soixantaine de bénévoles et de membres des associations se sont activés depuis vendredi pour la réussite de cette journée. L'école maternelle Les Lutins a confectionné les beaux dessins qui décoraient la salle. La musique Harmonie toujours présente a enchanté les participants avec ses morceaux de musique durant l'apéritif. L'après-midi festive a été animée par un groupe de cornemuse issu de la MJC. Les chants celtiques ont remporté un immense succès.

Rendez vous le 1^{er} décembre prochain.



THÉÂTRE ALSACIEN

La troupe du TAB s'est produite les 3 derniers week-ends du mois de janvier au foyer Saint Charles.

- Samedis 12, 19 et 26 janvier à 20h00

- Dimanches 13, 20 et 27 janvier à 14h30

Le public était nombreux et ravi de passer un moment de détente devant une comédie inédite. « **Andenka üs Portofino** » Ecrite en mai 2018 par **M. Raymond WEISENBURGER**, cette pièce de théâtre raconte les péripéties



d'un couple, Gaston et Emmy, qui attend des invités pour le mariage de leur fille Léonie. Les futurs mariés font croire chacun à leur future belle-famille qu'ils sont issus d'un milieu aisé. De plus la tante de Emmy, qui était en vacances à Portofino, se trouvera dans une situation embarrassante. Sachant que c'est aussi le jour où le G7 se réunit dans la ville, non loin du domicile de Gaston et Emmy, la journée va se transformer en un véritable cauchemar.

Michel WIGNO
Président du TAB

UNC de BOLLWILLER-FELDKIRCH

Lors des cérémonies de Bazeilles au Régiment de marche du Tchad, le CDC le LCL(TA) LAMIRAL à la demande de Serge PEZET et Robert KERLE a accepté de remettre la Médaille Militaire à nos camarades **Jean BARAN** Porte-drapeau de la section UNC de Bollwiller-Feldkirch, et à **Jean BADER** Ancien d'Indochine de l'Amicale des Anciens d'Indochine et Anciens Coloniaux de Guebwiller.



AMICALE des RETRAITES de BOLLWILLER et ENVIRONS

Les jeux de belote, triominos et scrabble battent le plein toutes les deux semaines, agrémentés

par un café, tisane et dessert ainsi qu'un lot pour les gagnants.

Si vous voulez passer un agréable après-midi, venez nous rejoindre à la MJC de BOLLWILLER. Un programme est à votre disposition auprès de la présidente **Marie-Claude HEGY**



ASSOCIATION BOLL'FESTIFS

L'association Boll'festifs tient à remercier les habitants de Bollwiller et alentours qui ont bravé le mauvais temps pour participer à notre **1^{er} marché de Noël**. Merci également aux 13 commerçants qui nous ont accordé leur confiance. A Mr le Maire, ses adjoints et les employés municipaux pour leur dévouement !



Et enfin à la mairie de Wittelsheim et la communauté des communes de Guebwiller pour nous avoir prêté leurs chalets et l'entreprise Pontiggia pour la boîte aux lettres du Père Noël. Merci à vous tous !
Rendez-vous les 7 et 8 décembre 2019.

NEIGE ET NATURE



L'Association Neige et Nature de Bollwiller est tout d'abord une école de ski dont le but est de promouvoir l'apprentissage des sports d'hiver tels que le ski alpin, le snowboard et le ski de fond. Cet enseignement est assuré par 38 moniteurs fédéraux diplômés. L'école de ski de notre

club organise une dizaine de sorties chaque saison selon l'enneigement. Ainsi, nous nous retrouvons tous les samedis à la station de ski vosgienne, le Markstein.

La saison de ski se clôture par un passage de tests assuré par l'Ecole de Ski Française.

Nous sommes une équipe de moniteurs bénévoles dont le but est de faire découvrir notre passion pour la nature ainsi que le plaisir des sports de glisse.

Neige et Nature c'est également un groupe d'amateurs de randonnée pédestre. En effet, nous ne voulons pas nous ennuyer l'été lorsque le neige n'est plus là ! Une dizaine de randonnées, dont une de nuit, sont donc organisées chaque année, généralement un dimanche par mois, du mois d'avril au mois de d'octobre. Nous découvrons ensemble les magnifiques paysages de notre belle région.

Constitution du Bureau de Comité

Président : Patrice DEL PUPPO

Secrétaire : Hubert JOHANN

Trésorière : Janice SCHITTLY

A savoir : Neige et Nature est affiliée à la FSGT qui est une fédération multisports, nous fonctionnons depuis quelques années en mode année sportive, nos licences sont valables du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. Cela nous permet donc de sortir avec l'école de ski dès le mois de décembre et non à partir du premier janvier.

PROGRAMME 2018/2019

- Un programme sorties pédestres d'avril à octobre.
- La bourse aux skis les: 8/9/10 novembre 2019.

PROGRAMME

Date	Désignation	Responsable
28 avril	Balade « Outre - Rhin »	Patrice
30 mai	Les Mille Etangs	Claudine
23 juin	Storckenkopf , Hundskopf	Claudine
Date à définir	Durant L'été, marche de nuit	Bernard
08 septembre	Le Molkenrain	Hubert
29 septembre	Les Hauteurs du Tanet	Bernard
13 octobre	Rando de fin de saison	Patrice
26 octobre	Soirée Rando	N&N

Sorties Pédestres – Saison 2019

Pour participer à nos randonnées, il faut être

membre de l'association, ce qui implique le règlement de : la cotisation annuelle randonnée de **11 €** + la licence FSGT annuelle de **35 €**.

Pour une participation exceptionnelle vous pourrez souscrire une assurance journalière de **3 €**

L'accès au lieu de départ de la randonnée se fait par vos propres moyens.

Les repas de midi sont tirés du sac. Les informations relatives aux sorties seront disponibles soit sur notre site internet soit sur notre page Facebook. L'inscription à la sortie se fera par mail ou par téléphone le jeudi précédent la sortie.

**Association Sportive
NEIGE ET NATURE**
1a, Rue des Vosges
68540 BOLLWILLER
Tél : 03.89.62.04.24
www.neige-et-nature.fr
ou www.facebook.com/neigeetnature



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BOLLWILLER

Lors de l'assemblée générale du mois de juin 2018, Anne-Marie JUX, après 32 ans de fidèles et loyaux services, a passé le flambeau à M^{me} Christine HAEFFLINGER qui est active au sein de l'association depuis une dizaine d'années.

L'esprit «Sport-Santé» restera le fil conducteur de la nouvelle présidente ainsi que du Comité.

Il n'est jamais trop tard pour adhérer à la Gymnastique Volontaire et prendre ainsi soin de sa forme, de sa santé, grâce aux différentes disciplines proposées. Nos animateurs diplômés dispensent des cours de qualité très variés.

Alors pas d'hésitation,
VEZ NOUS REJOINDRE.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

**Mme.Christine
HAEFFLINGER**
tél. 03-89-48-24-52
ou 06-82-62-76-35
ou **Mme Marguerite
HALLARD**
tél. 03-89-48-17-31
ou 06-33-54-90-59



MISTER WACKES

Qui suis-je ?

Je suis un wackes alsacien. La période de carnaval est une occasion de se retrouver entre wackes, waggés, waggis dans les rues de nos villes et villages alsaciens, de chanter, de danser, de s'amuser au rythme de guggenmusik. Comme tout wackes qui se respecte, j'excelle dans les filouteries, j'aime faire mon vilain garnement. J'ai plus d'un tour dans mon sac... alors main droite «bonbons» ou main gauche «confettis»? ... j'hésite ! Ma plus belle récompense est de te voler un sourire. Et à mes heures perdues, tu pourras me croiser, sans le masque cette fois-ci, dans les ruelles de Bollwiller,

de Mulhouse, de Colmar ou de Strasbourg... dans un parc d'attraction, au cirque, au zoo, à une fête de village, ou à un marché de Noël. Et quand le temps ne s'y prête pas, je peaufine les détails des accessoires, du costume, du masque de Mister Wackes d'Alsace et autre personnage. Mister Wackes d'Alsace est accompagné par sa vivala Elsa, le couple représente les couleurs avec tradition Alsacienne et du Carnaval. Suivi par deux copines sorcières, Ruthala et Finala, attention elles sont malicieuses.



Tu voudrais nous rencontrer ? Tu peux nous voir au carnaval de Guewenheim, Wittenheim, Bollwiller, Strasbourg et Cernay cette année... bien sûr nous faisons d'autres sorties pour des bonnes causes ou bien des sorties dans les festivités alsaciennes...

Si tu veux essayer ou rentrer dans notre groupe tout simplement nous contacter par mail : misterwackesdalsace@gmail.com ou sur notre page Facebook : **Mister Wackes d'Alsace.**

AMICALE DES ANCIENS DU FC BOLLWILLER

Nos manifestations pour 2019 :

GRIMPEL PETANQUE :

Samedi 22 juin 2019 à partir de 10h au CLUB HOUSE du Tennis Club de Bollwiller, ouvert à tout le monde. **Inscription 3€/joueur** ; Petite restauration sur place.

Renseignements au : **03 89 48 26 65** ou au **03 89 48 10 24**

SOIREE DE GALA :

Samedi 19 octobre 2019 à la Salle Polyvalente de Bollwiller à partir de 19h.

Prix : 33€/pers avec repas - 25 €/pers sans repas.

Réservations possibles dès à présent au **03 89 48 04 31** ou au **03 89 48 10 24.**

SOULTZ- BOLLWILLER HANDBALL

Depuis le mois de septembre, le gymnase BELTZ résonne à nouveau avec les cris des supporters qui suivent les 12 équipes que compte le club de handball. Mais, l'équipe qui attire le plus de spectateurs est bien sûr l'équipe fanion dont l'objectif est de monter en Nationale 3. Objectif réaliste car l'équipe a terminé 2ème les 2 dernières années. Avec quelques nouvelles recrues, l'entraîneur travaille d'arrache-pied pour finir sur la première marche du

podium et accéder à la Nationale. L'équipe réserve soutient pleinement ce challenge car elle aussi a pour ambition de graver un échelon pour rester dans le sillage de l'équipe 1. Avec 3 équipes de jeunes en régionale, la formation des jeunes reste une priorité afin de pouvoir fournir des éléments capables de jouer dans les équipes 1 & 2 senior à terme.



N'hésitez pas à pousser la porte du gymnase BELTZ à Soultz pour découvrir un club familial mais tourné vers la compétition. Vous trouverez le planning de tous les matchs et les résultats de toutes les équipes des -11 aux seniors sur notre site Internet. www.sbh-handball.fr

Nos plus petits ont joué à Soultz le samedi 19 janvier. En effet, nos jeunes pousses de 7 à 9 ans ont reçu leurs homologues pour un tournoi de mini-hand. L'ambiance est bien sûr différente, mais les petits se battent sous les couleurs locales avec beaucoup de conviction. Ils ont d'ailleurs été arbitrés par l'école d'arbitrage qui a été créée il y a déjà une dizaine d'années et qui permet de créer des vocations d'arbitres.

Pour tous renseignements, merci de contacter **Catherine** au **06.77.25.09.66** ou d'envoyer un mail à sbh.handball@gmail.com



MAISON DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

La MJC-CSC : 60 ans au service de la Jeunesse, la Famille, la Culture et toujours dans les valeurs de l'Education Populaire.

2019 est sans aucun doute **une année hors du commun dans la vie de notre MJC**, puisque 3 événements majeurs sont associés à cette nouvelle année.

En premier lieu, il s'agit de fêter dignement les **60 ans** de notre Maison des Jeunes et de la Culture. Que de chemin parcouru depuis 1959 où un groupe de jeunes, soutenu par les MDPA, la JOC et la commune, ont créé et bâti les fondations de ce qui allait devenir 60 ans plus tard une des plus importantes MJC du Département.

Toute l'équipe actuelle de la MJC tient à remercier tous les acteurs, bénévoles ou salariés, qui par leur engagement, participe à cette belle aventure, hier comme aujourd'hui et demain encore.

Et nous donnons rendez-vous à toute la population de Bollwiller le **samedi 18 mai 2019** pour fêter ensemble nos 60 ans bougies.

Le second événement en cette année 2019 porte sur l'**agrément Centre Social et Culturel (CSC)** que nous octroie la CAF du Haut-Rhin.

Après deux années de réflexion et de travail



participatif, notre nouveau projet social s'appuie sur une double dimension stratégique :

- le renforcement des liens sociaux dans notre commune

- l'accompagnement des familles et la réussite éducative de tous les enfants et jeunes.

Notre association devient ainsi le 20ème CSC du Haut-Rhin (dont 2 MJC-CSC à Pfastatt et à Bollwiller) et à travers cet agrément, c'est bien la capacité à renforcer le pouvoir d'agir de tous les habitants de Bollwiller que vise la MJC devenue MJC-CSC.

Si vous aussi, vous souhaitez vous engager pour le « mieux vivre et faire ensemble » à Bollwiller, ouvrez les portes de la MJC-CSC et nous saurons alors vous accompagner.

Enfin le **troisième volet** de cette trilogie 2019 est la reconnaissance de notre impact culturel sur notre territoire. Forte de ses 1 600 adhérents dont plus de 800 venant pratiquer une activité Danse, notre Association se voit décerner par le Département, le **statut d'Ecole Centre de Danse**, la première dans le Haut-Rhin.

Aux côtés des 3 Conservatoires, 9 Ecoles Centre de Musique et 1 Ecole Centre de Théâtre, notre MJC Ecole Centre de Danse s'engage ainsi à soutenir le développement des enseignements artistiques inscrit dans le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques initié et soutenu par le Département.

A travers ces 3 événements, chacun pourra reconnaître à notre MJC-CSC sa volonté d'agir et de tenir, comme hier et demain encore, toute notre place au cœur de notre territoire.

Retrouvez toutes nos informations sur notre site : <http://mjc-bollwiller.fr> ou par téléphone au **03.89.48.10.04**

Calendrier des manifestations MJC - CSC 2019

26 avril 2019 à 20h00 : Assemblée Générale

18 mai 2019 : Anniversaire MJC site MJC

- 09h30 à 11h30 : Grand Jeu Familial

- 11h30 à 12h00 : Inauguration CSC- Ecole Centre de Danse

- 12h00 à 14h00 : Grand Pique-Nique Partagé

- 14h00 à 19h00 : Portes ouvertes et festivités

- 19h00 à 24h00 : Grand Bal Populaire

1er juin 2019 : Gala classique Relais Culturel de Thann

7-8-9 juin 2019 : K'Dances Relais Culturel de Thann

14-15 juin 2019 : Dance Floor Relais Culturel de Thann

6 juillet 2019 : Festival des jeunes Salle Polyvalente Bollwiller

du 9 au 14 septembre 2019 : Semaine Portes ouvertes

30 novembre 2019 : Contes Emmittouflés

7 décembre 2019 : Séminaire MJC-CSC

La bonne résolution de 2019 !

MUSIQUE HARMONIE BOLLWILLER

La musique de Bollwiller forte de ses 137 ans d'existence n'a pas pris une ride :

Nouvelles tenues, nouveau dynamisme, toujours présents aux manifestations du village.



Chaque année elle annonce le printemps en musique avec un concert haut en couleur et en décembre 2019, elle donnera son 20ème concert de Noël !

«La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée.» Et si Platon avait raison ...

Vous rêvez d'un remède idéal contre les coups de blues ... vous souhaitez entretenir votre mémoire avec une gymnastique efficace ... votre personnalité a besoin d'un épanouissement dans un contexte de loisirs et de détente ?

Alors n'hésitez pas ... amateurs ou professionnels... à nous rejoindre les vendredis soir à 20H15 dans la salle de musique de la MJC ! Vous y serez les bienvenus !!!

MENUISERIE POUR TOUS

Vous êtes Bollwillerois, vous avez une planche à couper, une poutre à ajuster, du bois à raboter ... poussez la porte de notre association. Le menuisier se fera le plaisir de vous rendre ce service contre une prestation forfaitaire.



Renseignement à l'atelier :

22 rue de Soultz à Bollwiller (au fond du parking de la Petite Enfance)

Du lundi au vendredi de 13h à 19h

Le samedi de 8h à 13h

Téléphone : **03 89 48 16 27**

<http://clu-bollwiller.fr>

EXPO ART-ARTISANAT

2ème édition les 15 et 16 juin 2019

L'atelier de l'association « Menuiserie pour tous » ouvre ses portes pour vous présenter les réalisations des membres, les machines mises à disposition et l'esprit qui y règne. D'autres artistes ou artisans sont également invités pour l'occasion.



Petite restauration sur place.

Jeux en bois pour les enfants.

Venez nombreux nous rendre visite !

AGSP - BOLLWILLER EN FÊTE

Comme chaque année, dans le cadre de l'animation du village, l'Association de Gestion de la Salle Polyvalente organise ses deux manifestations phares :



DIMANCHE 28 AVRIL 2019

De 9h00 à 17h00

**19ème EXPO MODELES REDUITS
ET BOURSE D'ÉCHANGES**

COMPLEXE SPORTIF DE BOLLWILLER

EXPO MODÉLISME : TRAINS, MAQUETTES, AVIONS, BATEAUX, CAMIONS RADIOCOMMANDÉS

À L'EXTÉRIEUR, CIRCUIT DE VOITURES RADIOCOMMANDÉES, VOITURES ANCIENNES BOURSE D'ÉCHANGES MINIATURES SUR LE THÈME : AUTOS, AVIONS, TRAINS, BÂTEAUX, CAMIONS, VIEUX JOUETS, POUPÉES

Entrée 3€ (gratuite pour les - de 12 ans)

Pour les personnes qui viennent en voiture de collection, l'entrée est gratuite pour le conducteur et 1 passager.

Parents et grands-parents, venez découvrir avec vos enfants et petits-enfants les diverses expositions et animations; circuits de trains, voitures et camions radiocommandés....

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Entrée remboursée pour l'achat du Menu

Renseignements au 06 07 62 97 65



DIMANCHE 5 MAI 2019

De 7h00 à 17h00

32ème GRAND MARCHÉ AUX PUCES

**AUX ALENTOURS DE LA SALLE
POLYVALENTE**

INSCRIPTIONS :

l'Association assure des permanences tous les Lundis de 18h00 à 20h00 (du 18 Février au 29 Avril) à la SALLE POLYVALENTE de BOLLWILLER

EMPLACEMENTS:

EN SALLE : 15€ le stand de 5m sur 2m

EXTÉRIEUR :

12€ le stand de 5m sur 3m

22€ pour les professionnels (le stand de 5m sur 3m)

55€ pour la petite alimentation : crêpes, gaufres, glaces, etc.

RESTAURATION :

buvette et casse-croûte sur place (réservé à l'association)

A L'INTÉRIEUR DE LA SALLE

MENU DISPONIBLE

Renseignements au 03 89 48 22 65

Vie de la Commune



PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

La 106^{ème} édition du Tour de France qui se déroulera du 06 au 26 juillet traversera le département du Haut-Rhin lors de deux étapes, le mercredi 10 juillet et le jeudi 11 juillet.

Cette course traversera la commune de Bollwiller le jeudi 11 juillet 2019 dans le cadre de l'étape Mulhouse-Planches des Belles Filles.

Le peloton viendra de Staffelfelden et traversera la commune.



Le passage de la caravane est prévue pour 11 :40 et les coureurs passeront aux alentours de 13 :35

Etat-Civil

Nombre d'habitants au 1er janvier 2019 : 4 035

NAISSANCES

BOESCH Nikki	09/01/2018	LICHTENSTEIGER Gauthier	26/08/2018
BECK Eline	14/01/2018	SCHEFFEL Kaïs	29/08/2018
ADROUG Aïna	18/01/2018	KOENIG LE CLAINCHE Louise	16/09/2018
SCHMITT Manoah	18/01/2018	TAMAS Rose	16/09/2018
WAGDI Ambryne	18/08/2018	LIEBER Théo	18/09/2018
BERBETT Bastien	26/01/2018	GSCHWIND Raphael	27/09/2018
HEGY Chloé	27/01/2018	ZUSSY Rafaël	28/09/2018
GARNIER Mathis	06/03/2018	RAMSAMY Esaïe	29/09/2018
HUBER Nino	17/04/2018	PANIGHINI Alonso	30/09/2018
BECKER Nathan	19/04/2018	VALLEY Martin	01/10/2018
KOOS Victor	23/04/2018	LEPISSIER Anaëlle	16/10/2018
CAMPAILLA Lélia	05/05/2018	NONIS Maël	16/10/2018
OLLIVE Lylia	07/05/2018	RICHTER Lenny	21/10/2018
OZEL Ayla	09/05/2018	GJUGJAJ Stella	24/10/2018
RIEGER LIEB Mila	09/05/2018	STILLITANO Andrea	05/11/2018
TRAN Anthis	12/05/2018	MEYER Chloé	07/11/2018
ERHARD Nolan	09/06/2018	BARRY Milhan	08/11/2018
BODEIN Juliette	30/06/2018	MUCHA Alexy	22/11/2018
SPATARO Maëlio	04/07/2018	BLONDIN Justine	23/11/2018
QUILLE Zélie	07/07/2018	VIOL Ombelyne	05/12/2018
BERRAOU Ferial	08/07/2018	DEMANT Léo	09/12/2018
SCHMUCK PRENOT Valentine	23/07/2018	MULLER Raven	09/12/2018
KUENTZ Alicia	02/08/2018	DE STEFANO Andréa	10/12/2018
EBERSOL Ophélie	14/08/2018	KOOS Matéo	30/12/2018
		Erratum	
		SKRABER Jade	23/09/2017

MARIAGES

Sébastien BELTZUNG et Vincent EGRET	le 13/01/2018
Joris DERRAR et Soa TAXIL	le 12/05/2018
Alexandre DE OLIVEIRA et Christelle MATHIOT	le 19/05/2018
Antony DJEEMA et Séverine FUCIK	le 26/05/2018
Michaël FRITSCH et Cynthia MITSCHI	le 08/06/2018
Mathieu REUTIN et Kathleen BOUHOUR	le 09/06/2018
Christopher KIPKA et Céline GRENTZINGER	le 16/06/2018
Fabrice FISCHER et Nathalie BEHRA	le 16/06/2018
Sébastien SAUTEBIN et Stéphanie MAIRE	le 16/06/2018
Alexandre MARULLI et Emilie BERNARDINIS	le 23/06/2018
Alexandre BLONDIN et Audrey WALCH	le 23/06/2018
Frédéric GOETZ et Laure-Anne GREBIL	le 07/07/2018
Philippe BENS et Evelyne SALARDI	le 21/07/2018
Marc VIDOR et Lucienne OKNINSKI	le 28/07/2018
Alain STEIMER et Odile TISSOT	le 11/08/2018
Christophe KOEGLER et Aurore HOLLARD	le 01/09/2018
Majid KIYAL et Laura BEAU	le 13/10/2018
Jean-Marc NEFF et Maïté CIPRIANO	le 20/10/2018
Laurent BETTLE et Rose-Noëlle VIOL	le 03/11/2018
Francesco FOLINO et Séverine LECLERCQ	le 05/12/2018
Antoine MORGANTE et Doris BABULA	le 21/12/2018
Valerio UNFER et Aurélie FERRERI	le 29/12/2018

DECES

TRUNTZER Raymond	01/01/2018
ARCHAMBAULT née MADER Marie-Claudette	01/01/2018
DERLER née HIRTZLIN Liliyanne	02/01/2018
BONTEMPI Maria	03/01/2018
BATTMANN née NAEGELEN Joséphine	08/01/2018
D'ANGELO née DURANO Suzanne	12/01/2018
KIEN Michel	13/01/2018
PAVIE Jean-Pierre	13/01/2018
WALBURGER Olivier	02/02/2018
HICKENBICK née HUNTZIGER Marie-Anne	02/02/2018
BAUDOUIN née LANDWERLIN Liliane	11/02/2018
DEGEN née LOETSCHER Angèle	12/02/2018
ANDANT née FIEDLER Erica	17/02/2018
VIOLINI née WAHL Marie	18/02/2018
REMY Monique	20/02/2018
FUCHS Bernard	06/03/2018
HERTZOG Bernard	08/03/2018
WINTENBERGER née DIFFORT Madeleine	09/03/2018
DURRWELL née JEHLEN Colette	25/03/2018
WIHMET Jean-Marc	11/04/2018
HUMMEL Albert	23/04/2018
LANDWERLIN Pierre	28/04/2018
PROBST Eugène	30/04/2018
PION Michel	28/05/2018
MIESCH née DAGON Marguerite	04/06/2018
CONRAD Albert	03/07/2018
LEMSSADI née HAMMIMOU Houda	20/07/2018
NOCK Eric	23/07/2018
FUCHS née MICLO Mariette	28/07/2018
WAGNER Richard	01/08/2018
SCHNEIDER Marie	12/08/2018
MUESSER née BITSCH Marie-Louise	28/08/2018
SCHWINDENHAMMER née GERBER Ginette	29/08/2018
EHRHARDT Marguerite	07/09/2018
SCHMITT née GUILLEMOT Marcelle	11/09/2018
GIOVINAZZO née MANNHART Yvonne	10/10/2018
KAUFFMANN François	17/10/2018
KUPIS née SMOLINSKI Feliksa	18/10/2018
WERNER François	27/10/2018
HAENN née FISCHER Bernadette	01/11/2018
BOUCHER née WINNLEN Renée	12/11/2018
OTTAVIANI Bruno	26/11/2018
KAUFFMANN née GRUNENWALD Jeanne	04/12/2018
FUCHS Jean	05/12/2018
UHRY Alfred	18/12/2018
WALTER née FISCHER Jeanne	19/12/2018
CONRAD née ZIMMERMANN Thérèse	21/12/2018



La Préfecture fait le point sur...

PRÉFET DU HAUT-RHIN

LE DEMARCHAGE A DOMICILE



LE DÉMARCHAGE A DOMICILE

Tous les moyens sont bons pour tenter de vendre un produit miracle ou proposer des services qui vous feraient réaliser des économies...

COMMENT RESTER VIGILANT ?

NOS CONSEILS

- Ne pas céder à une personne insistante, persuasive, voire agressive.
- Prendre le temps de la réflexion et ne signer aucun document sous la contrainte.
- Demander et noter l'identité du démarcheur
- Exiger un devis et un exemplaire écrit.
- Vérifiez attentivement les termes du contrat et les diverses mentions obligatoires, en particulier le mode de paiement comptant/crédit. Faire inscrire sur le contrat toutes les propositions commerciales qui sont faites oralement.
- Ne jamais signer de contrat antidaté ou de chèque postdaté malgré les pressions du vendeur : dans cette situation, il sera impossible d'annuler le contrat.
- Refuser tout paiement à la commande
- Ne pas céder à l'insistance de certains professionnels qui souhaiteraient exécuter immédiatement la prestation.
- Attention aux propositions de travaux réalisés à votre domicile : élagage, réfection de volets, nettoyage de toiture, rangement de cave, installation de pompe à chaleur/panneaux solaires, jardinage.

En acceptant, vous prenez le risque qu'ils ne soient pas réalisés avec professionnalisme.

 La facture est une preuve de paiement et de l'accomplissement de la prestation.



Le vendeur ne peut encaisser aucun paiement dans un délai de 7 jours.

Vous disposez d'un délai de rétraction de 14 JOURS.

Aucun frais ne peut vous être facturé (article L-221-18 du code de la consommation)



Pour être protégé contre le démarchage téléphonique abusif

Inscrivez-vous gratuitement sur la liste d'opposition.

 biocitel.gouv.fr

EN CAS DE DOUTE

En cas de doute sur un démarcheur ou une prestation :

LA GENDARMERIE

OU

LA POLICE



■ Les salles disponibles à la location dans la commune :

	Adresse	Capacité	Contact
Salle polyvalente	Complexe sportif	400 personnes	03.89.48.29.85
Salle pêcheurs	Etang de pêche St Pierre	40 personnes	06.76.71.50.69
Club house	Stade de football	60 personnes	03.89.48.11.10
Foyer St Charles	Place de l'église	200 personnes (spectacles) ou 120 repas	06.81.65.38.22



Vous souhaitez entrer en maison de retraite ?

ViaTrajectoire est un service en ligne qui vous aide à trouver une maison de retraite (EHPAD, EHPA, USLD) répondant à vos besoins. Il vous permet également de faire votre demande d'inscription en ligne.

ViaTrajectoire est un service public gratuit, confidentiel et sécurisé.

PROS-CONSULTE **WWW.pros-consulte.com**



Qualité de vie au travail : Un conseil ou un soutien en quelques secondes.

Vous bénéficiez d'un  **PROS-CONSULTE**

Vous pouvez appeler un psychologue quand vous le souhaitez. L'appel est anonyme et totalement gratuit, d'un fixe ou d'un mobile. La consultation est prise en charge par la Branche Maladie.

Pour parler, pour être entendu, soutenu ou conseillé. 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Les psychologues de la plateforme sont là pour vous.

■ STOP SITES INTERNET TROMPEURS

Tout ce que je dois savoir pour ne pas me faire escroquer sur Internet à l'occasion d'une démarche administrative en ligne.



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Le site officiel de l'administration française est : <https://www.service-public.fr/>

The screenshot shows the Service-Public.fr website. At the top, there's a navigation bar with tabs for 'PARTICULIERS', 'PROFESSIONNELS', 'ASSOCIATIONS', and 'ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION'. Below this is the Service-Public.fr logo and the text 'Le site officiel de l'administration française'. A search bar is visible with the text 'Connaître vos droits, effectuer vos démarches' and an example search: 'ex. : Passeport, mairie de Montreuil, acte de naissance...'. On the right, there are links for 'Une question ?' and 'Services en ligne et formulaires'. At the bottom of the screenshot, there's a horizontal menu with categories: 'Papiers - Citoyenneté', 'Famille', 'Social - Santé', 'Travail', 'Logement', 'Transports', 'Argent', 'Justice', 'Étranger', 'Loisirs', and 'Actualités'.

Sont également officiels les sites terminant par **.gouv.fr** : <https://www.timbre.justice.gouv.fr>
<https://passeport.ants.gouv.fr> (liste non exhaustive)

LES SITES OFFICIELS COMMENCENT TOUS PAR HTTPS (s pour sécurisé)

TOUTES LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE SONT **GRATUITES**

CONTACT en cas de doute ou d'escroquerie avérée 03.89.29.20.79

Ne répondez jamais à un mail si : On vous informe que votre nouvelle carte vitale est disponible. En principe le site trompeur fait plein de fautes et vous demande des pièces et justificatifs d'identité, surtout à ne pas fournir. C'est le plus courant en ce moment.

Sivom

RÉGION MULHOUSIENNE

Consignes de tri à tous les emballages en plastique !

Vous pouvez déposer tous vos emballages en plastique, dans votre sac jaune. Ce sont donc tous vos emballages, sans exception, qui sont à trier. N'oubliez pas les emballages en verre, qui sont eux à déposer dans les conteneurs à verre uniquement !



Collecte en porte à porte des déchets ménagers
Calendrier 2019

Vous avez un doute ou une question, n'hésitez pas à appeler ou consultez le site <https://www.sivom-mulhouse.fr>

N°Vert 0 800 318 122

Consignes de tri

Ordures ménagères

Ramassage :
1 fois par semaine*

Vendredi matin

Par mesure d'hygiène, merci de placer les ordures ménagères dans un sac fermé avant de les déposer dans le bac.

Déchets végétaux
(maison individuelle avec jardin)

Ramassage :
1 fois par semaine

Vendredi matin

(Uniquement du 5 avril au 1^{er} novembre 2019)

Déchets recyclables

- Tous les papiers, emballages et briques en carton
- Tous les emballages en plastique
- Tous les emballages en métal

Consignes de tri détaillées au verso

Ramassage :
1 fois tous les 15 jours*

(Semaine paire)
Lundi après-midi

Les sacs de collecte sélective sont disponibles en mairie uniquement pour les habitations non dotées en bac jaune

- Boîtes et emballages
- Papiers, journaux, magazines
- Briques alimentaires

Tous les papiers, cartons

- Bouteilles
- Flacons et bidons
- Sacs, sachets, films plastique
- Pots, boîtes et barquettes

Tous les emballages en plastique

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Barquettes aluminium
- Aérosols vides
- Bidons de sirop

Tous les emballages en métal

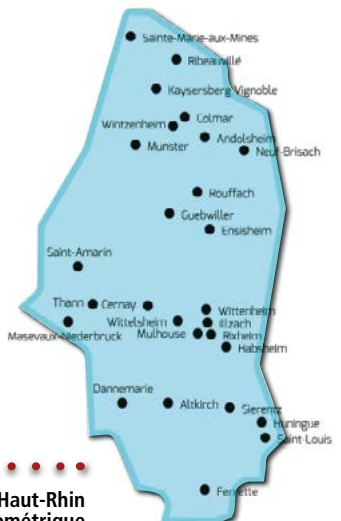
- Restes de repas
- Absorbants
- Couches-culottes
- Déchets en plastique qui ne sont pas des emballages
- Lingettes
- Mouchoirs

Ordures ménagères

Les collectes sont maintenues tous les jours fériés

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



Communes du Haut-Rhin équipées en station biométrique

■ L'année citoyenne

En hiver : Déneigement

J'ai l'obligation de déneiger le trottoir devant ma propriété et je note qu'un bon sarclage vaut mieux qu'un mauvais salage.

J'ai l'obligation d'adapter mon mode de déplacement en fonction des intempéries. En France il n'y a pas d'obligation à s'équiper en pneus spéciaux pour l'hiver, mais le port d'équipements spéciaux peut être imposé localement.

Je fais procéder au ramonage de ma cheminée, j'aère matin et soir mes pièces à vivre et je veille au bon fonctionnement de mes appareils de chauffage, pour l'environnement et ma sécurité.

Je maintiens une température à 19 – 20° et je m'habille chaudement, c'est mieux pour ma santé et mes factures de chauffage.

Pour prévenir les dangers du monoxyde de carbone (Sources inpes.santépubliquefrance)



Avant chaque hiver faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié.

Tous les jours aérer au moins dix minutes.

Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu.

Placer **impérativement** les groupes électrogènes à l'extérieur.



Les effets du monoxyde de carbone : il est invisible, inodore et non irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement

et peut être mortel en moins d'une heure. Maux de tête, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112.

Au printemps et en automne : plantations

Je procède à un élagage en règle et je respecte les distances et hauteurs de mes plantations selon l'article 671 du Code Civil.

Les incursions de plantations privées sur la propriété d'autrui ou les voies publiques alimentent régulièrement un contentieux dans les relations de voisinage.

Dans un souci de sécurité des personnes et pour limiter les désagréments au voisin, le législateur peut imposer aux propriétaires des contraintes d'élagage. Les obligations en matière de plantation et d'entretien des végétaux sont réglementées par le Code Civil.

L'article 671 du Code Civil prévoit une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur, la distance est fixée à 0,50 mètre pour les autres plantations.

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin ou le domaine public.



J'évite l'utilisation de désherbant et de pesticide en arrachant régulièrement les mauvaises herbes et en balayant tout aussi régulièrement les allées de mon jardin. Je jardine au naturel, sans produit chimique. Je réduis mes

déchets ménagers de 30 %, en compostant mes déchets organiques (pelures de fruits et légumes, coquilles d'œufs...). Le produit de mon compost fertilisera naturellement mon jardin.

En été : nuisances sonores

Je respecte la tranquillité de tous lorsque je suis sur ma terrasse, au bord de ma piscine ou lorsque j'entretiens ma propriété. Les nuisances sonores sont strictement réglementées à Bollwiller, par l'Arrêté municipal du 6 décembre 1996. Sont interdits entre 19 H 30 et 8 H 00 tous travaux entraînant des nuisances sonores, dans le cadre des activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique



ou dans des propriétés privées.

L'emploi d'engins équipés de moteurs pour des travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé du lundi au samedi de 8 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30. Leur utilisation est proscrite les dimanches et jours fériés toute la journée.

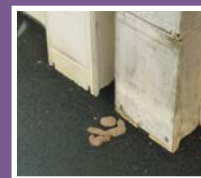
En cas de non respect les Brigades Vertes sont habilitées à délivrer les Procès Verbaux.

J'éduque mon animal de compagnie à la propreté et surtout je ne lui fait pas faire ses besoins sur la voie publique ou sur le trottoir du voisin.

Je ne jette pas n'importe où mes papiers, cannettes, mouchoirs, déchets ou autres détritiques, mais je les jette ou recycle aux endroits dédiés.

Je respecte les panneaux de signalisation et les consignes, ainsi que les espaces verts, les décors et le mobilier urbain de la commune.

Les gestes d'incivilité ne cessent de se multiplier dans notre commune !



Dégradations du mobilier urbain, de décorations florales ou saisonnières, ou de biens d'autrui (voitures au parking de la gare). Déjections canines sur les espaces verts, sur les trottoirs et les terrains de jeux.

Dépôts sauvages de déchets divers, papiers, cannettes, résidus alimentaires, bouteilles, reliquats de feux d'artifices le 1^{er} janvier, etc... !



Ce sont autant de mauvais comportements dont notre budget communal doit en supporter les frais, de nettoyage pour commencer et selon les cas, de dédommagement ou de réparation.

N'est-ce pas regrettable ?

Gare au Moustique-Tigre !

Aedes albopictus
ou « moustique tigre »

Originare d'Asie, ce moustique est avant tout nuisant et pique durant la journée.

De très petite taille, le moustique tigre est plus petit qu'une pièce d'un centime d'euro.

Il est noir, présente une bande blanche sur le dos et la tête, des taches blanches sur le corps et les pattes.

Il peut transmettre certaines maladies comme la dengue ou le chikungunya.



Cycle de vie du moustique

Dans des conditions optimales, le cycle peut être réalisé en moins de 10 jours

Avant de voler et de piquer, les moustiques se développent dans l'eau, sous forme de larves.

C'est à ce moment qu'il faut agir, avant l'émergence.

Dans les marais, les fossés, les zones inondables et sur le domaine public, des traitements sont réalisés par la Brigade Verte, à l'aide d'un larvicide d'origine biologique.

Chez-soi, c'est à chacun de faire le nécessaire, en supprimant systématiquement l'eau.

Pour une lutte efficace, adoptez les bons gestes

VIDEZ 1 FOIS PAR SEMAINE

- Coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs
- Gamelles, abreuvoirs pour animaux
- Bâches couvrant le mobilier de jardin, la piscine ou le tas de bois
- Pots, seaux, réceptacles divers

ENTRETIENEZ

- Gouttières, rigoles et chenaux (curage)
- Pièges à sable, bondes d'évacuation

RANGÉZ À L'ABRI DE LA PLUIE

- Jouets d'enfant
- Brouettes
- Seaux arrosoirs
- Poubelles

PAS D'EAU STAGNANTE,



PAS DE MOUSTIQUE!

COUVREZ HERMÉTIQUEMENT

- Récupérateurs d'eau
- Fûts, tonneaux

JETEZ*

- Déchets
- Pneus
- Bâches

*en déchetterie

CRÉÉZ...

...un équilibre dans le bassin d'agrément pour favoriser la constitution d'un écosystème riche et stable.

Des prédateurs naturels (autres insectes, batraciens ou poissons) mangent les larves de moustique.

Pour signaler la présence de ce moustique, ou simplement pour vous informer:

www.signalement-moustiques.fr



BRIGADE VERTE DU HAUT-RHIN
Service de démoustication
92 rue Mal. de Lattre de Tassigny
68360 SOULTZ
Tel.: +33 3 89749016 ou +33 3 89748404
Fax: +33 3 89746679
operationmoustiques@wanadoo.fr
www.brigade-verte.fr/demoustication

Décisions du conseil municipal

■ Séance du 13 février 2018

Budget scolaire 2018 :

Approbation du budget scolaire 2018 avec l'application d'une augmentation pour le budget de fonctionnement de 0,50 € par élève suite au gel des trois exercices budgétaires antérieurs.

Concernant les rythmes scolaires le Conseil Municipal décide de revenir à la semaine des 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2018.

Forêt communale – état prévisionnel des coupes et programme des travaux 2018 :

L'état prévisionnel et le programme des coupes pour 2018 présenté par l'Office National des Forêts (O.N.F.) sont approuvés sous la forme suivante : Travaux prévisionnels de nettoyage et d'entretien et honoraires ONF pour un montant de 2 847,00 € HT (travaux sylvicoles 565,00 €, travaux d'exploitation 1 695,00 €, travaux divers 339,00 €). Montant prévisionnel des recettes liées à la vente de bois : 1 670 €.

Répartition du produit de la chasse – mesure de simplification:

Le Conseil municipal décide de ne plus procéder au versement des sommes inférieures à un seuil de 15 € pour la répartition du produit de la chasse.

Prêt croissance Verte de la Caisse des Dépôts est des Consignations :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter un prêt de 610 000 € au taux de 0,75 % auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations au titre du dispositif Croissance Verte dans le cadre du projet de réhabilitation thermique des bâtiments scolaires des Mouettes et des Lutins et de la création d'un réseau de chaleur.

Dans le même cadre et pour la réhabilitation thermique des bâtiments scolaires : une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) dont le taux de subvention varie de 20 à 50 % est sollicitée pour un montant total HT de 208 500,00 € pour le bâtiment Les Lutins et pour un montant total de 315 540,00 € pour le bâtiment Les Mouettes.

■ Séance du 14 mars 2018

Approbation du compte administratif communal 2017 :

Dépenses de fonctionnement : 2 274 512,88 €
Recettes de fonctionnement : 2 376 829,84 €
Excédent de fonctionnement : 102 316,96 €

Dépenses d'investissement : 943 018,64 €
Recettes d'investissement : 827 393,76 €
Déficit d'investissement : 115 624,88 €

Approbation du compte administratif du service « eau » 2017 :

Dépenses de fonctionnement : 114 665,65 €
Recettes de fonctionnement : 133 580,00 €
Excédent de fonctionnement : 18 914,35 €

Dépenses d'investissement : 123 613,67 €
Recettes d'investissement : 163 164,96 €
Excédent d'investissement : 39 551,29 €

Budget primitif 2018 du service « eau » :

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du service « eau » 2018 tel qu'il se présente à l'équilibre en fonctionnement à 154 414,35 € et à 281 000 € en investissement. Travaux prévus dans le cadre de ce budget : remplacement des conduites : rue de Soultz/Guebwiller, rue des acacias et rue de Staffelfelden.

Budget primitif 2018 : fiscalité communale :

Le Conseil Municipal adopte l'augmentation de la fiscalité de 2 %, ce qui représente un gain pour la commune de 17 835 € et permet d'atteindre un résultat prévisionnel de 26 304 €.

Budget primitif 2018 : vote des subventions aux associations :

récapitulatif subvention aux associations		
a) subventions aux associations locales	19 469,00 €	23 565,00 €
b) subventions MJC service jeunesse	147 292,00 €	143 700,00 €
c) subventions autres organismes	4 235,00 €	4 240,00 €
Total	170 996,00 €	171 505,00 €

Budget primitif 2018 : redevance d'occupation du domaine public.

a) France Telecom :

Type d'im-plantation	Patrimoine	Tarif	Redevance 2017	Redevance 2018
Artère aérienne	5,775 km	52,38 €	293 €	302,49 €
Artère en sous-sol	57,601 km	39,28 €	2 217,82 €	2 262,57 €
Emprise au sol	5,90 m ²	26,19 €	149,67 €	154,52 €
TOTAL			2 660,49 €	2 719,58 €

b) Caléo :

Le montant de la redevance d'occupation pour 2018 est fixé à 883 € (868,24 € en 2017) pour 11 769 ml de canalisations de gaz posées dans le domaine communal.

Tarifs bibliothèque/médiathèque :

Le Conseil Municipal adopte les tarifs suivants pour les abonnements annuels :

Bollwiller : adulte : 10 € - Enfant : 2 €.

Extérieur : adulte : 12 € - Enfant : 3 €.

Ludothèque : 1 € par jeu d'une valeur de moins de 30 €, 1,5 € par jeu de plus de 30 €.

Budget primitif 2018 : adoption du document budgétaire général :

Le document budgétaire composé des sections de fonctionnement (2 320 395,00 €) et d'investissement (3 495 000,00 €) est approuvé avec une diminution de 0,17 % en section de fonctionnement et les opérations d'investissement annuelles suivantes :

- aménagement de la rue de Soultz/Guebwiller (800 000,00 €)
- aménagement de la rue de Staffelfelden (850 000,00 €)
- aménagement de la rue des Acacias (180 000,00 €)
- travaux de réhabilitation thermique des écoles Lutins et Mouettes (523 500,00 €)
- création d'un réseau de chaleur (515 000,00 €) des écoles et des logements Impasse de Verdun
- Acquisition d'un nouveau véhicule pour les services techniques (15 000,00 €).

Fixation du prix de vente de bois 2018.

Le Conseil municipal décide de fixer à 29 € le stère le prix de cession pour trois lots de bois concernés par la cession du terrain communal rue de Staffelfelden.

Extension du parking de la gare :

En collaboration avec Mulhouse Alsace Agglomération, la commune étudie la possibilité de réaliser une extension du parking de la gare permettant d'augmenter la capacité du parking d'environ 50 places.

Décisions du conseil municipal

Dépenses	Montant	Ressources	Montant
Travaux de voirie	10 350,00 €	Subvention Région Grand Est	15 000,00 €
Fourniture et pose d'une clôture rigide hauteur 2 mètres	13 090,00 €		
Eclairage public	5 702,00 €		
		Autofinancement (Commune ou M2A)	14 142,00 €
	29 142,00 €		29 142,00 €

■ Séance du 18 avril 2018

Déclassement des compteurs d'électricité existants :

Le Conseil Municipal refuse le déclassement des compteurs d'électricité existants. Interdit l'élimination des compteurs existants et leur remplacement par des compteurs communicants sans le consentement préalable de la commune et une décision de désaffectation de sa part.

Soutien à l'investissement public local 2018 : demande de subvention

■ Séance du 6 juin 2018

Modification du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du projet de P.L.U.

Modification du P.A.D.D. présenté le 09.11.2016 afin d'y inclure la réalisation d'une zone d'activités à l'entrée Nord de la commune à l'angle que fait la route de Guebwiller avec le chemin Saint-Georges.

Cession propriété GAY.

Le Conseil Municipal autorise l'acquisition pour un montant de 440 000 € des parcelles 1-117-169-172 Section 09, superficie totale 36,24 ares.

Fusion des syndicats mixtes de la Lauch Aval et cours d'eau de la région de Soultz-Rouffach et de la Lauch Supérieure.

Dans la perspective de la mise en œuvre de la nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), les Comités Syndicaux de ce syndicat et de celui du Syndicat Mixte de la Lauch Supérieure ont décidé de fusionner en vue de constituer un nouveau Syndicat Mixte compétent sur l'ensemble du bassin versant de la Lauch et qui sera transformé en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE).

Le Conseil Municipal approuve la fusion telle qu'elle est présentée.

■ Séance du 2 octobre 2018

Signature du Contrat Enfance Jeunesse.

Déclassement et cession d'une petite parcelle issue du domaine public.

Désaffectation et déclassement du domaine public de la parcelle cadastrée section 18 N°280 et intégration au domaine privé communal. Cession de la parcelle cadastrée section 18 N°280 d'une superficie de 0,10 ares au prix de 1000 € à M. et M^{me} CRUZ.

Cession d'un terrain communal rue du Bosquet/rue des Vergers.

Cession d'une partie de la parcelle cadastrée section 08 N°23 d'une superficie de 11,12 ares au prix de 88 960 € à la société Carré de l'Habitat pour y réaliser 8 logements aidés.

Subvention du Conseil Départemental.

Approbation du plan de financement tel qu'il se présente pour la sollicitation des subventions au Conseil départemental dans le cadre du Fonds de Solidarité Territoriale qui représente 100 000 € pour notre canton.

Mobilier club house : Montant : 7 237,55 €. Subvention FST : 5 000,00 €. Autofinancement : 2 237,55 €

Aire de jeux (complexe sportif) : Montant : 35 491,00 €. Subvention FST : 8 000,00 €. Autofinancement : 27 491,00 €

Prise en charge par la MJC de la consommation d'eau du bâtiment.
En accord avec l'association, il est décidé d'impacter à la MJC les consommations d'eau du bâtiment qu'elle occupe.

■ Séance du 27 novembre 2018

Accessibilité du bâtiment scolaire les Mouettes : demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel tel qu'il se présente est approuvé afin de solliciter le versement de la DETR.

DEPENSES	Montant	RESSOURCES	Montant
Terrassement	1 523,00 €		
Pente préau	800,00 €		
Fondation	3 211,00 €		
Aménagement accessibilité	2 500,00 €		
Menuiseries extérieures	6 000,00 €		
Elévateur pour personne à mobilité réduite	32 000,00 €		
Passerelle extérieure	9 440,00 €		
Sciage R+1, R+2	5 600,00 €		
Alimentation électrique	1 500,00 €	Subvention DETR	25 429,60 €
Finitions intérieures	1 000,00 €		
		Autofinancement	38 144,40 €
TOTAL	63 574,00 €	TOTAL	63 574,00 €

Proposition d'Habitats de Haute-Alsace : projet de construction rue du Vieil Armand.

Le Conseil Municipal refuse de verser une subvention à HHA pour la construction de 14 logements aidés rue du Vieil Armand.

Recensement de la population.

Le recensement de la population se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. L'enveloppe versée par l'Etat sera de 7 221 €. L'indemnité par agent recenseur est fixée à 1 152,62 €.

Budget scolaire 2019.

a) Budget de fonctionnement des écoles :

		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ecoles maternelles	Montant par élève	22,00€	22,00€	22,00€	22,00€	22,5€	23,00€
	TOTAL	4 940,00€	4 745,00€	4 680,00€	4 713,00€	4 891,00€	5 236,00€
Augmentation		2,33 %	0 %	0 %	0 %	2,27 %	2,22 %
Ecole élémentaire	Montant par élève	20,5€	20,5€	20,5€	20,5€	21,00€	21,5€
	TOTAL	9 937,00€	9 680,00€	9 738,00€	10 037,00€	10 205,00€	10 836,00€
Augmentation		2,50 %	0 %	0 %	0 %	2,44 %	2,38 %

Décisions du conseil municipal

b) Subventions aux écoles

	Affectation	2015	2016	2017	2018	2019
Ecole élémentaire	Voyage scolaire découverte	3 000,00€	3 000,00€	3 000,00€	3 000,00€	0,00€
	Sortie scolaire pédagogique découverte	2 000,00€	2 000,00€	2 000,00€	2 000,00€	3 000,00€
	USEP	650,00€	650,00€	650,00€	650,00€	0,00€
	RASED	0,00€	0,00€	0,00€	250,00€	300,00€
	Transport piscine	2 600	2 600	2 400	2 400	2 400,00€
Ecole maternelle Lutins	Transport Sortie pédagogique	600,00€	600,00€	600,00€	600,00€	700,00€
Ecole maternelle Château	Transport Sortie pédagogique	600,00€	600,00€	600,00€	600,00€	700,00€
Enfants domiciliés dans la commune scolarisés à l'extérieur	Classe Nature Ht-Rhin	1 300,00€	1 300,00€	1 300,00€	1 300,00€	1 300,00€
TOTAL		10 750,00€	10 750,00€	10 550,00€	10 800,00€	9 400,00€
Augmentation		4,59 %	0,00 %	-1,86 %	2,37 %	-12,96 %

■ Séance du 19 décembre 2018

Bilan de concertation et arrêt du projet de P.L.U.

Le Conseil Municipal prend acte du bilan de la concertation dressé par M. le Maire et décide qu'au vu de ce bilan, le dossier du projet de P.L.U. peut être arrêté.

Cession de la résidence d'Argenson.

La cession de la parcelle cadastrée 09 N°84 de 38,79 ares abritant la maison de retraite est actée par le Conseil Municipal au profit de l'Association de gestion de la résidence d'Argenson au prix de 2 550 000 €.

Loyer du local commercial 8 rue de Soultz.

Le tarif du loyer du local commercial situé 8, rue de Soultz de 21 m² (ancien local médecin) est fixé à 172 € par mois.

Le Maire est autorisé à signer le bail avec le magasin Biomonde.

Mise en place d'un système de vidéosurveillance : demande au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et du Conseil intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD)

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter le versement de la DETR au titre de la mise en place d'un système de vidéosurveillance.

Implantation de panneaux « STOP LINKY »

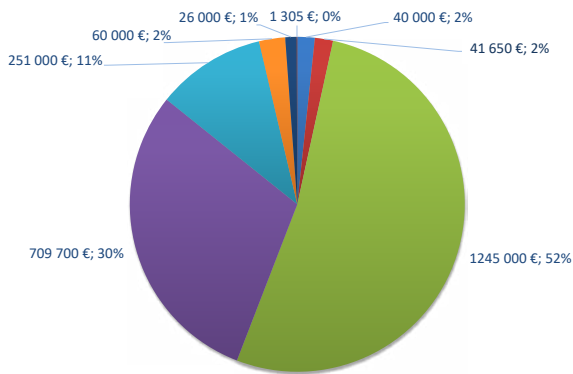
L'implantation de panneaux « STOP LINKY » aux entrées de la commune est autorisée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal adopte les tarifs et redevances pour l'année 2019 suivants

	2018	2019
Droits de place :		
Foires et marchés (le ml)	2,00 €	2,00 €
Bollwiller en fête (le ml)	8,00 €	8,00 €
Véhicules commerce ambulant	47,00 €	47,00 €
Interventions du service technique communal :		
Forfait tarif horaire	40,00 €	40,00 €
Vente d'ouvrages :		
Chronique de Bollwiller	25,00 €	25,00 €
Mémoire de Vie «Bollwiller au fil du temps »	37,00 €	37,00 €
Le lot des deux livres	57,00 €	57,00 €
Concessions au cimetière :		
2m ² pour 15 ans	74,00 €	74,00 €
2m ² pour 30 ans	148,00 €	148,00 €
Columbarium :		
Monument droit pour 15 ans	368,00 €	368,00 €
Monument droit pour 30 ans	612,00 €	612,00 €
Monument prestige pour 15 ans	608,00 €	608,00 €
Monument prestige pour 30 ans	1 035,00 €	1 035,00 €
Vente de bois en forêt communale (fonds de coupe) le stère :		
Bois dur	21,00 €	21,00 €
Bois tendre	16,00 €	16,00 €
Prix de vente du bois en stère	50,00 €	50,00 €

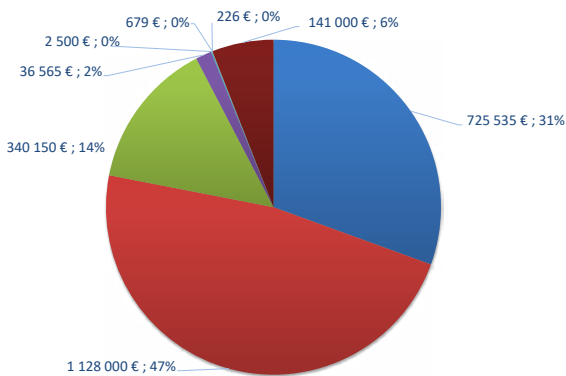
Décisions du conseil municipal

BUDGET



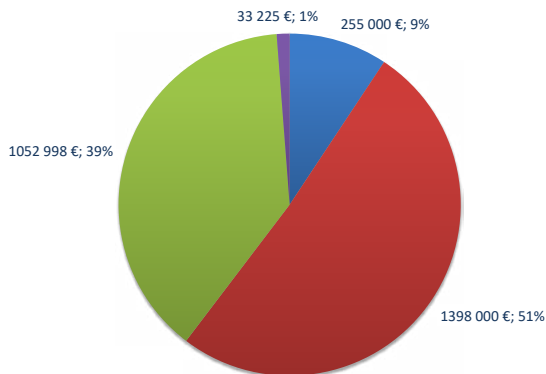
Recettes de fonctionnement 2018 - 2 374 655 €

- Atténuations de charges
- Impôts et taxes
- Locations
- Excédent de fonctionnement reporté
- Produits des services, domaine et ventes diverses
- Dotations, subventions et participations
- Produits exceptionnels
- Opérations d'ordre de transfert entre sections



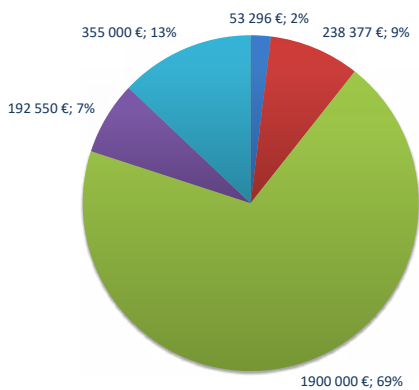
Dépenses de fonctionnement 2018 - 2 374 654 €

- Charges à caractère général
- Associations
- Charges exceptionnelles
- Virement à la section d'investissement
- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges financières
- Dotations provisions semi-budgétaires
- Opérations d'ordre de transfert entre sections



Dépenses d'investissement 2018 : 2 739 223 €

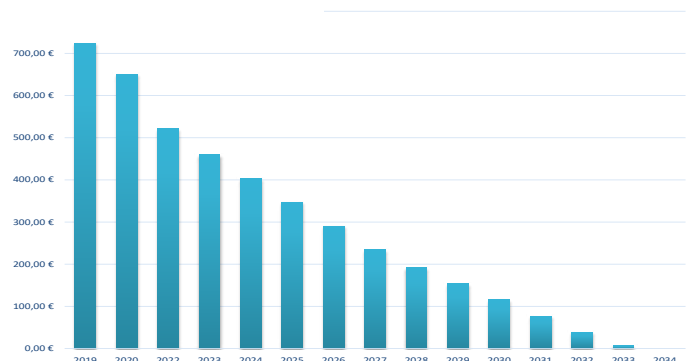
- Emprunts et dettes assimilés
- Voirie
- Bâtiment
- Divers



Recettes d'investissement 2018 : 2 739 223 €

- Taxe aménagement
- Emprunts et dettes assimilés
- Cession de terrain
- Subventions d'investissement reçues
- Amortissements

Dettes par habitant et par an



DRONES :

En extérieur, l'utilisation de drones et de modèles réduits est soumise à la réglementation en place dans l'aviation civile. La carte des zones de restrictions pour les drones de loisir doit par ailleurs être consultée avant de les faire voler. Quant aux aéromodèles de catégorie B, il faut impérativement une autorisation de vol afin d'attester de ses capacités et de celles de son télépilote.



LES 10 COMMANDEMENTS POUR UNE UTILISATION ET UNE PRÉVENTION CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION

- 1) Je ne survole pas les personnes.
- 2) Je respecte les hauteurs maximales de vol.
- 3) Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
- 4) Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public d'agglomération.
- 5) Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
- 6) Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.
- 7) Je respecte la vie privée des autres.
- 8) Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
- 9) Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
- 10) En cas de doute je me renseigne sur le site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : www.ecologie-solidaire.gouv.fr/drones-loisir-et-competition



LA FIBRE ARRIVE À BOLLWILLER !

Le déploiement de la fibre optique dans notre commune est prévu courant 2019. Trois armoires de connexions seront mises en place. Vous êtes libres de choisir votre opérateur. Pour en savoir davantage sur le déploiement des travaux pour vous connecter sur : <https://reseaux.orange.fr> et consulter la carte.

QU'EST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ?

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. En pratique, elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique aussi fins que des cheveux. Le déploiement de la fibre nécessite la création d'un nouveau réseau totalement indépendant, que cela soit du réseau téléphonique ou du câble. Sur ce réseau, les données peuvent être transmises rapidement sur des centaines voire des milliers de kilomètres.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA FIBRE OPTIQUE ?

- La fibre est plus stable que l'ADSL car insensible aux perturbations électromagnétiques;
- La qualité de la connexion et le débit ne sont pas conditionnés par la distance avec le nœud de raccordement optique;
- La fibre optique transporte des données sur de très longues distances sans atténuation du signal;
- Tous les membres du foyer peuvent profiter pleinement des performances de la fibre optique, quelle que soit leur activité (TV, Internet, téléphone);
- Les utilisateurs peuvent profiter de la télévision en haute définition et de la 3D;
- La fibre optique offre un meilleur débit. Le transfert des données est 100 fois plus rapide qu'avec l'ADSL;
- Des tarifs abordables. Un abonnement fibre optique n'est pas nécessairement plus onéreux qu'une offre ADSL et procure une qualité nettement supérieure;
- La fibre rend le débit symétrique possible (flux ascendants et descendants transmettant les données à la même vitesse). Sources <https://reseaux.orange.fr>.

Elections Européennes : 26 Mai 2019

3 bureaux de vote à Bollwiller :

Salle Adolphe FUCHS RDC - MJC rue de Soultz

Foyer St Charles Place de l'église

Préau de l'école des tilleuls Place de Verdun

Appel à volontaires :

Nous recherchons des bénévoles pour la permanence des bureaux de vote. Pour tout renseignement vous adressez à la mairie de Bollwiller au 03.89.48.11.10.

Inscription sur liste électorale :

Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour ce faire, il faut avoir 18 ans, vous rendre en mairie, être domicilié à Bollwiller au cours de l'année, être de nationalité française. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 mars 2019. Pour participer à une élection, vous devez être inscrit sur la liste électorale de votre commune et vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale muni d'une pièce d'identité.



ATTENTION C'EST NOUVEAU !

VOUS NE POURREZ PLUS VOTER SI VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ N'EST PAS CONFORME AU NOUVEL ARRÊTÉ DU 16 NOVEMBRE 2018 (tableau ci-dessous)

Arrêté du 12 décembre 2013	Arrêté du 16 novembre 2018
Carte nationale d'identité / Passeport en cours de validité ou périmés	Carte nationale d'identité / Passeport en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.
Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore	Carte du combattant avec photographie et délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF	Non-reprise : la carte de famille nombreuse n'est plus recevable comme titre d'identité
Permis de conduire	Permis de conduire sécurisé et conforme au format « Union Européenne »
Livret de circulation délivré par le préfet pour les personnes sans domicile ni résidence fixes	Non repris : le livret de circulation est irrecevable car il a été supprimé depuis la loi du 21 janvier 2017 (égalité et citoyenneté)

Tribunes libres

L'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 prévoit que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. »



ces 40 dernières années ont leur part de responsabilité.

La situation en France est loin d'être réjouissante depuis quelques mois.

Toute la classe politique de quelque bord qu'elle soit est touchée et tous les gouvernements de

La France s'appauvrit, nos retraités touchent pour une majorité d'entre eux des retraites de misère, même après 40 années de labeur, nos enfants ont du mal à joindre les deux bouts, même avec 2 salaires et la précarité est une triste réalité.

Notre commune n'est pas épargnée par ce phénomène et plus que jamais nous devons

faire preuve de solidarité, de respect mais aussi d'optimisme et de persévérance.

Que l'année 2019 soit l'année du renouveau et d'une prise de conscience de nos dirigeants.

Fernand HOLDER, Pascal ILTIS, Marie-France MARCHIVE, Bertrand MORGENTHALER, Claudette PANCALLO

I ♥ B M Bollwiller en Mouvement

Tous nos vœux de santé pour 2019. Bollwiller, commune au passé minier glorieux, doit devenir la commune dynamique et attractive de la M2A. Les prochaines élections municipales s'annoncent en mars 2020, nous en serons dans cet esprit.

Jean-Luc Ginder pour Bollwiller en Mouvement.

Avertissement aux lecteurs...

Les différentes tribunes des groupes représentés au conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.

Agenda

Date	Horaire	Manifestation	Lieu	Organisateur
AVRIL				
Ven. 5	Matin	Bac vert 1ère collecte de la saison		M2A
Dim. 7	Midi	Repas, après-midi jeux	Foyer St Charles	AEP Foyer St Charles
Mer. 10	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Jeu. 11	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Mar. 16	16 H 30 à 19 H 30	Don du sang	Le Trèfle à Ungersheim	Amicale des Donneurs de sang
Mar. 23	16 H 30 à 19 H 30	Don du sang	M.J.C.	Amicale des Donneurs de sang
27,28	9 H à 17 H	19ème bourse d'échange et expo de modèles réduits « spelsachmarkt »	Salle polyvalente	A.G.S.P.
Dim. 28	Journée	Fête inter-paroissiale (messe à 10 h)	A Pulversheim	Conseil de fabrique
MAI				
Mer. 1		Concert du muguet	Eglise St Charles	Musique Harmonie Bollwiller
Dim. 5	7 H à 17 H	32ème marché aux puces	Complexe salle polyvalente et rues	A.G.S.P.
Mar. 7	19 H 30	Cérémonie de commémoration 39-45	Monument aux morts	Commune
Mer. 15	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Jeu. 16	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Sam. 18	Soirée	Soirée festive	Salle polyvalente	Association Boll'festifs
Sam. 18	9 H 30 à 24 H	60ième anniversaire de la M.J.C.	M.J.C.	M.J.C.
JUIN				
Sam. 1	20 H	Gala de danse classique	Relais Culturel de THANN	M.J.C.
Lun. 3	20 H	Réunion d'information sur le compteur Linky	Foyer St Charles	Association RELCAL
7, 8,9	20 H 30	Spectacle K'Dances	Relais Culturel de THANN	M.J.C.
Mer. 12	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
Jeu. 13	Journée	Balayage mécanisé	Rues	M2A
14, 15	20 H 30	Spectacle Dance Floor	Relais Culturel de THANN	M.J.C.
15, 16	Journée	2ème expo Art-Artisanat	Atelier Menuiserie pour tous C.L.U.	Association Menuiserie pour tous
Mar. 18	16 H 30 à 19 H 30	Don du sang	M.J.C.	Amicale des Donneurs de sang
Ven. 21	14 H 45	Kermesse	Ecole maternelle Château	Ecole maternelle Château
Sam. 22	10 H	Grimpel Pétanque	Club House tennis club Bollwiller	Amicale des Anciens du FCB
Dim. 23	Journée	Marché aux puces	Av. du château, rue des acacias, rue des tulipes	Amicale des Sapeurs Pompiers Bollwiller
Dim. 30	Journée	Pèlerinage à Thierenbach (messe à 11 h)	Départ parking MJC	Communauté de paroisses
JUILLET				
Sam. 6	Journée	Festival jeunes	Salle polyvalente	S.A.J.
Sam. 13	19 H 30	Commémoration et fête tricolore	Monument aux morts et Complexe sportif	Commune et groupement associatif
Mar. 30	16 H 30 à 19 H 30	Don du sang	Le Trèfle à Ungersheim	Amicale des Donneurs de sang
SEPTEMBRE				
9 au 14	Journée	Portes ouvertes M.J.C.	M.J.C.	M.J.C.
Sam. 28	Journée	Journée citoyenne	RDV sur le parvis de la MJC	Commune
Dim. 29	11 H – 17 H	Fête d'automne	Domaine Rosen	Les Papillons Blancs
OCTOBRE				
Sam. 12	Soirée	Soirée Festive		Boll'festifs
Sam. 19	Soirée	Gala des Anciens du FCB	Salle polyvalente	Anciens du FCB
25,26,27	Journée	Salon de la nature et de l'aviculture (annulé en raison du salon international à Mulhouse)	Salle polyvalente	Association des Aviculteurs
NOVEMBRE				
Ven. 1	Matin	Bac vert dernière collecte de la saison		M2A
Sam. 2	Journée	Distribution des calendriers 2020	Chez l'habitant	Amicale des Sapeurs Pompiers Bollwiller
8, 9,10	Journée	16ème bourse aux skis	Salle Polyvalente	Neige et Nature
Lun. 11	11 H	Cérémonie de Commémoration 14-18	Monument aux morts	Commune
Lun. 11	Midi	Repas, après-midi jeux	Foyer St Charles	AEP Foyer St Charles
Mar. 26	16 H 30 à 19 H 30	Don du sang	M.J.C.	Amicale des Donneurs de sang
Dim. 17	8 H à 16 H	15ème bourse junior	Salle polyvalente	A.G.S.P.
Sam. 30	A partir de 17 H 30	Contes Emmittoufflés	Départ M.J.C.	M.J.C.
DECEMBRE				
Sam. 1 ^{er}	13 H à 17 H	Marché de Noël	Résidence d'Argenson	Association de la Résidence d'Argenson
7, 8	Journée	Marché de Noël	Place de l'église	Association Boll'festifs
Dim. 22		20ème concert de Noël	Eglise St Charles de Bollwiller	Musique Harmonie Bollwiller
Lun. 23	16 H 30 à 19 H 30	Don du sang	Le Trèfle à Ungersheim	Amicale des Donneurs de sang